

**ANNEE SCOLAIRE 2023 - 2024
DOCUMENT A CONSERVER**

DATE :

NOM :

PRENOM :

**INSCRIPTION EN SECTION DE TECHNICIEN SUPERIEUR
1^{ère} année**

Madame, Monsieur,

Vous êtes affecté.e en STS, pour l'année scolaire 2023-2024 au Lycée Marcel Sembat.

Pour confirmer votre inscription, vous pourrez renvoyer au secrétariat du DDFPT du Lycée **pour le 24 août 2023 au plus tard** les pièces demandées ci-dessous, ou par courriel (veronique.barret@ac-lyon.fr).

Passée cette date, nous vous considérerons démissionnaire et votre place sera attribuée à un étudiant de la liste supplémentaire.

(LE DOSSIER DOIT ETRE COMPLET ; DANS LE CAS CONTRAIRE, VOUS NE SEREZ PAS INSCRIT.E).

Ce dossier comprend les pièces suivantes

- La **FICHE DE RENSEIGNEMENTS RENTREE 2023** ci-jointe, complétée avec une **PHOTO obligatoire**, agrafée ou collée.
- La **FICHE DROIT A L'IMAGE ET ENREGISTREMENT SONORE (VOIX)**, ci-jointe complétée
- La **photocopie de la carte d'identité** nous permettant de nous prémunir de toute erreur orthographique. *Ce document sera détruit dès l'inscription terminée.*
- La **photocopie du livret de famille** (représentants légaux). *Ce document sera détruit dès l'inscription terminée.*
- La **FICHE D'URGENCE**, ci-jointe complétée.
- La **FICHE INTENDANCE** ci-jointe complétée **AVEC UN RIB**
- La **FICHE COUPON REPONSE BIOMETRIE**, ci-jointe obligatoirement complétée pour une inscription à la restauration scolaire.
- La **FICHE LAÏCITE** ci-jointe à signer
- L'**ANNEXE 1** vous informant sur le traitement de vos données personnelles pour l'inscription dans l'établissement. *A conserver.*
- L'**ANNEXE 2** Fonctionnement restauration scolaire, biométrie, bourses et aides sociales. *A conserver.*
- L'**ANNEXE 3** La carte PASS'REGION. *A conserver.*

**RENTREE : Le mardi 5 septembre 2023 à 9h en grande salle de réunion
(Se présenter à l'entrée du lycée à 8h45)**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS RENTREE 2023

20 Boulevard Marcel SEMBAT
69694 VENISSIEUX Cedex
RNE : 0690104N

NOM :
Prénoms :
Classe :

**PHOTO
RECENTE
OBLIGATOIRE**

Identité de l'apprenant

Nom : _____
Prénoms : _____
Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_| Commune : _____ Code Postal : |_|_|_|_|_|
Nationalité : _ Sexe (M ou F) : ____
Adresse (si apprenant majeur) : _____
Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____ Pays : _____
 Portable (si apprenant majeur) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Acceptez-vous d'être informé par SMS ? oui non
 Courriel (en MAJUSCULES) : _____

Scolarité de l'année en cours (2023-2024)

Formation : _____ Doublement : oui non
Spécialité(s) : _____
L.V.A : _____ L.V.B : _____
Option(s) : 1 : _____ 2 : _____ 3 : _____
Régime : Externe ½ pensionnaire Boursier : oui non

Scolarité de l'année précédente (2022-2023)

Nom de l'établissement : _____
Ville : _____ Code Postal : |_|_|_|_|_|
Formation : _____ Doublement : oui non
Spécialité(s) : _____
Options : 1 : _____ 2 : _____ 3 : _____
Régime : Externe ½ pensionnaire

LISTE DES PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Code	Libellé	Code	Libellé
Agriculteurs exploitants			
10	Agriculteurs exploitants		
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise			
21	Artisans	22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus		
Cadres et professions intellectuelles supérieures			
31	Professions libérales	33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques	35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
Professions intermédiaires			
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux	45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise		
Employés			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique	53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises	55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers		
Ouvriers			
62	Ouvriers qualifiés de type industriel	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles		
Retraités			
71	Retraités agriculteurs exploitants	72	Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise
74	Anciens cadres	75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés	78	Anciens ouvriers
Autres personnes sans activité professionnelle			
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé	83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)		

Les droits dont vous disposez, prévus à l'article 39 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du chef d'établissement ou du rectorat dont dépend l'établissement de scolarisation de l'élève.

Date : | | | | | | | | 2 | 0 | 2 | 3 |

Signatures :

Représentant légal 1	Représentant légal 2	Autre représentant légal	Apprenant
----------------------	----------------------	--------------------------	-----------

Droit à l'image et enregistrement sonore (voix)

LYCEE MARCEL SEMBAT
20 Boulevard Marcel SEMBAT
69694 VENISSIEUX Cedex

Conditions d'utilisation et de publication de photos, vidéos ou d'enregistrements sonores

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de **la gestion administrative** (trombinoscope...) **et des autres usages internes à l'établissement** (pas de publication sur l'internet, sauf si les images ne permettent pas d'identification)

Je soussigné(e), (NOM et Prénom)

Représentant(s) légal/légaux

De (Nom et Prénom de l'apprenant)

Né(e) le/...../..... Apprenant en classe de

Autorise	Finalité/support	Durée	Étendue de la diffusion
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Gestion administrative Logiciel de vie scolaire	Année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Usages internes ; Réseau interne de l'établissement /ENT/cours	Année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire, élèves de l'établissement

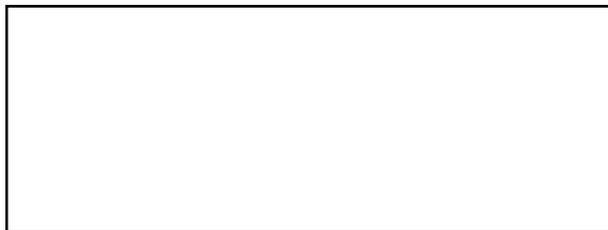
Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, le MENJ s'engage à ce que la publication et la diffusion de l'image de votre enfant, ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation. En vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, l'apprenant ou son/ses représentant(s) légal/légaux dispose(ent) d'un libre accès aux photos concernant la personne mineure et a le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci***.

Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour la gestion administrative du dossier de l'apprenant, pour les activités scolaires internes à l'établissement, sauf si les images ou les enregistrements sonores ne permettent pas de l'identifier.

La présente autorisation est délivrée en deux exemplaires, dont le premier est pour vous, le second est à retourner à l'établissement.

Fait à Le/...../.....

Signature(s) manuscrite(s) du / des intéressé(e)(s) ou de l'apprenant si celui-ci est majeur :
(Précédée(s) de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »)



..... **Consentement de l'apprenant mineur :**

« Le projet m'a été expliqué et j'ai compris pourquoi mon image ou ma voix seront utilisées et qui pourra la voir ou l'entendre. »

Signature de l'apprenant mineur :



* Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de libre accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour toute réclamation, vous pouvez adresser au chef d'établissement ou par mail au délégué à la protection des données de l'académie : dpd@ac-lyon.fr

Votre demande doit être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature. Si cette démarche reste sans réponse dans un délai de 2 mois ou en cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir la Cnil pour contester la diffusion de votre image.

Inspection Académique du Rhône

Fiche d'urgence à l'intention des représentants légaux*

Année scolaire 2023-2024

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :

Nom(s) et adresse du ou des représentants légaux :

.....
.....
.....

N° et adresse de l'assurance scolaire (utiles pour l'inscription à des activités scolaires facultatives telles que les sorties et les voyages scolaires) :

.....
.....
.....

En cas d'urgence, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant les renseignements suivants :

1. N° téléphone du domicile : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

2. N° du travail du représentant légal 1 : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Poste :

3. N° du travail du représentant légal 2 : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Poste :

4. N° téléphone et nom d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
.....

En cas d'urgence, un apprenant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un apprenant mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille. Le transport en ambulance n'est remboursé que si l'élève est couvert par une assurance.

Date du dernier vaccin antitétanique :

.....

(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Cadre réservé à l'administration

Biométrie : OUI NON

N° compte DP :

LYCEE MARCEL SEMBAT

FICHE INTENDANCE

Merci d'écrire en MAJUSCULE

NOM Prénom

Né(e) le à

Classe à la rentrée 2023 :

VOUS DESIREZ VOUS INSCRIRE AU RESTAURANT SCOLAIRE EN 2023 - 2024OUI NON

- ♦ La formule d'adhésion est le régime du repas payable d'avance, avec un compte associé.
- ♦ Le paiement doit être de 43.00€ minimum (soit 10 repas à 4.30 €)

INFORMATIONS SUR LA FAMILLE

Si votre enfant est boursier, le nom du responsable légal doit être identique à celui du demandeur de la bourse.

RESPONSABLE LEGAL : PERE MERE TUTEUR Autre :

NOM – PRENOM

ADRESSE

VILLE.....CODE POSTAL

TELEPHONE : DOMICILEPORTABLE

ADRESSE MAIL :

VOS CODES POUR LE PAIEMENT A DISTANCE VOUS SERONT TRANSMIS A LA RENTREE

IMPORTANT**Merci de joindre le(s) document(s) suivant(s) :**

- ① Agrafer ici le **RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB)** DU RESPONSABLE LEGAL (indiquant l'IBAN)

LE RIB EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES APPRENANTS

Si votre enfant est boursier, le nom indiqué sur le RIB doit être identique à celui du responsable demandeur de la bourse.

*Aucun prélèvement n'est fait. Le RIB permet seulement d'effectuer le versement des bourses, des aides sociales et le remboursement du solde du compte de cantine lorsque l'élève quitte l'établissement ...***SI L'APPRENANT EST DEMI-PENSIONNAIRE :**

- ② **LE COUPON REPONSE BIOMETRIE**

③ Pour une nouvelle inscription : **CHEQUE DE 43 € MINIMUM** (soit 10 repas) à L'ORDRE DE L'AGENT COMPTABLE DU LYCEE MARCEL SEMBAT, en indiquant au dos le nom et prénom de votre enfant afin d'approvisionner son compte.

Pour une réinscription : RECHARGER le compte de votre enfant par CB (télépaiement) ou chèque.

Cité scolaire SEMBAT-SEGUIN

Vénissieux, 15 mai 2023

Tél : 04 78 78 50 00
Mél Sembat: 0690104n@ac-lyon.fr
Mél Seguin: 0692418d@ac-lyon.fr

Le Proviseur

20, Boulevard Marcel Sembat
69200 VENISSIEUX

aux

Affaire suivie par :
Tél : 04 78 78 50 14
Mél : intendance.sembat.0690104n@ac-lyon.fr

Parents des apprenants

Objet : information aux familles pour l'accès au restaurant scolaire

Le conseil d'administration du 14 mai 2019 a approuvé l'utilisation d'un lecteur de contour de la main pour l'identification des apprenants demi-pensionnaires ou internes lors de leur passage au restaurant scolaire.

La prise de mesure repose sur la géométrie de la main, **seul le contour est pris en compte**.

Ce traitement, conformément au règlement général sur la protection des données, est inscrit au registre des activités de traitement de l'établissement.

Ce procédé d'identification au moyen du gabarit de la main, associé à un code personnel, est proposé aux apprenants afin de leur permettre l'accès au restaurant scolaire et d'éviter ainsi les vols, pertes et oublis de carte. L'apprenant doit rentrer son code personnel puis présenter sa main.

Les données biométriques (contour de la main) bénéficient d'une protection particulière et ne peuvent être enregistrées sans votre consentement. Le coupon suivant doit être retourné à l'établissement.

Vous pouvez toutefois vous opposer à l'enregistrement des données biométriques de votre enfant. Dans ce cas, une carte d'accès sera délivrée.

Le **coupon** suivant doit **impérativement** être **retourné** à l'établissement **avec la fiche intendance** pour l'inscription de votre enfant au restaurant scolaire.

COUPON REPONSE BIOMETRIE

A joindre obligatoirement à la fiche intendance pour l'inscription à la demi-pension.

Je soussigné(e) Nom Prénom
.....

Représentant légal de l'apprenant Nom Prénom
.....

Inscrit au : LGT Sembat LP Seguin

Autorise

N'autorise pas

Que la donnée biométrique « contour de la main » de mon enfant soit traitée par l'établissement pour l'accès à la restauration scolaire.

Fait à, le

Signature du représentant légal de l'apprenant ou de l'apprenant majeur

Vénissieux, le 15 mai 2023

AUX ÉLÈVES DE BAC PROFESSIONNEL

ÉCOLE OUVERTE AU LYCÉE MARCEL SEMBAT EN AOÛT

Vous avez été accepté en STS/BTS au lycée Marcel Sembat et nous vous en félicitons.

Afin de vous permettre de récupérer une partie du programme de mathématiques et de français que vous n'avez pas acquise, le lycée organise pour vous **une semaine d'École ouverte**

Du lundi 28 août au jeudi 31 août 2023

Un professeur de Mathématiques qui enseigne en STS et un de français vous assureront un rattrapage pendant toute la semaine de 9h à 12h.

Nous vous conseillons très fortement de participer à cette semaine pour vous permettre d'aborder l'année dans les meilleures conditions.

Vous trouverez ci-dessous le bordereau de participation à joindre au dossier d'inscription ou nous vous invitons à envoyer la photo (ou à scanner) le coupon-réponse complété au responsable de l'École Ouverte (M. RUOL au 06 17 93 28 67) le plus rapidement possible.

Une fois inscrit(e) à l'École ouverte, vous vous engagez à y participer sauf empêchement majeur, dont vous voudrez bien nous informer dès que possible.

Le responsable École Ouverte Sembat

Pierre RUOL

.....

ÉCOLE OUVERTE AU LYCÉE MARCEL SEMBAT EN AOÛT

Nom :

Prénom :

Future classe pour 2023/2024:

Demeurant à :

Tél :

Participera à la semaine École ouverte du 28 août au 31 août

Signature de l'étudiant :

NOTE D'INFORMATION - INSCRIPTION ou REINSCRIPTION DANS L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Année scolaire 2023-2024

Vu le règlement intérieur de l'établissement,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 145-1-1 (principe de laïcité), L511-1, R 511-1 à R511-11 (droits et obligations des élèves)

L'école est laïque. Elle est un lieu de neutralité où se forment les futurs citoyens dans le respect des principes républicains. Elle promeut l'égalité des droits et des devoirs entre les individus, refuse toutes les discriminations telles que définies par l'article 225-1 du code pénal. Elle est notamment engagée dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et œuvre résolument à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle n'admet aucune forme de violence latente ou manifeste, morale, psychologique ou physique. Chacun est libre de ses convictions idéologiques ou religieuses ce qui impose un devoir de tolérance, de réserve et de respect et qui exclut tout prosélytisme qui pourrait porter atteinte à la liberté de conscience d'autrui.

Conformément aux dispositions de l'article L.141-5-1 du code de l'éducation, « le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit ».

Ainsi, les vêtements et signes qui, par leur nature ou par le comportement de l'élève manifestent une appartenance religieuse, sont interdits.

Cette interdiction s'impose dans l'enceinte scolaire et au cours des voyages et sorties scolaires, dès lors que les élèves ou étudiants sont sous la responsabilité de l'établissement ou des enseignants.

Toute inscription dans un établissement scolaire implique de respecter ces principes.

NOM et Prénom du responsable légal :

Ecrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

NOM et Prénom de l'élève :

Ecrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

Annexe 1

Informations sur le traitement de vos données personnelles pour l'inscription dans l'établissement scolaire

Les données personnelles collectées via le dossier d'inscription papier sont nécessaires aux fins d'inscription de votre enfant auprès du Lycée Marcel SEMBAT – 20 bd Marcel Sembat – 69200 VENISSIEUX

Les informations recueillies sont limitées aux seules données strictement nécessaires et font l'objet de différents traitements mis en œuvre dans le cadre de la mission d'intérêt public de l'éducation nationale :

- La gestion de l'inscription dans l'établissement ;
- La gestion administrative et financière ;
- Le suivi de la scolarité (y compris lié à des scolarisations particulières), l'orientation et l'affectation ;
- La gestion des examens ;
- La gestion des activités scolaires et extra scolaires (listes de classes, de groupes...) ;
- L'utilisation d'outils de travail informatisés (Environnement numérique de travail, intranet, tablettes...) ;
- La gestion de la restauration (contrôle d'accès).

L'ensemble de ces traitements est nécessaire à l'exécution du contrat de scolarisation de votre enfant dans notre établissement.

Le responsable des traitements est le chef d'établissement, pour **tous les traitements réalisés au sein de l'établissement** ;

Certains traitements comme la scolarisation des apprenants en situation de handicap, la gestion de l'affectation en fonction des spécificités territoriales, le suivi de la scolarité (téléservices d'inscription, livret scolaire numérique, affectation), ou encore la gestion des examens ... sont sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale, du recteur d'académie (ou le directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale par délégation).

Vos informations personnelles sont conservées de façon sécurisée dans un cadre de confiance pendant la durée réglementée et strictement nécessaire aux traitements (Référence BOEN N° 24 du 16 juin 2005).

L'accès à vos données personnelles est strictement limité aux :

- Au lycée Marcel SEMBAT ;
- Aux services académiques du rectorat de l'académie de Lyon ;
- A la région Auvergne-Rhône-Alpes, collectivité territoriale de rattachement de l'établissement ;

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, Vous-même - et votre enfant s'il a plus de 15 ans - avez le droit d'accéder à vos données personnelles et le droit de les rectifier en formulant une demande écrite au proviseur ou auprès du délégué à la protection des données de l'académie en écrivant à :

Rectorat de l'académie de Lyon
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
92, rue de Marseille – 69007 LYON

Annexe 2

FONCTIONNEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

- Formule d'adhésion unique : le **repas est payable d'avance**
- Tarif unique : **4.30 €** par repas.
- Système d'accès : **code + reconnaissance de la main (biométrie)** (autorisation parentale requise)
OU **carte magnétique** : mise à disposition de l'apprenant, la carte sera facturée au tarif en vigueur* en cas de perte, de vol, ou si elle n'est pas restituée en fin de scolarité.
* Tarif en vigueur au 06/05/2021 : 5€
- Inscription : **fiche intendance** à remplir obligatoirement **MEME SI L'APPRENANT N'EST PAS DEMI-PENSIONNAIRE**. Joindre **impérativement** :
 1. votre **RIB** (indiquant l'IBAN) – **OBLIGATOIRE POUR TOUS LES APPRENANTS**

Si votre enfant est demi-pensionnaire :

2. **le coupon réponse biométrie**
3. S'il s'agit **d'une nouvelle inscription** : votre **chèque de 43 € minimum** (soit 10 repas), à l'ordre de l'agent comptable du LGT Sombat. **Indiquer au dos du chèque le nom de l'apprenant**.
S'il s'agit d'une réinscription : recharger le compte de votre enfant par chèque ou par CB, si besoin (voir ci-dessous).

Rechargement du compte :

- ⇒ **par CB** via un service de télépaiement à distance, accessible depuis le portail ENT (menu « le lycée / restauration ») ou bien depuis un lien d'accès direct (identifiants remis aux apprenants à la rentrée)
- ⇒ **par chèque de 43 € minimum**, en indiquant au dos le nom et prénom de l'apprenant ainsi que le numéro de compte demi-pension, à l'ordre de l'agent comptable du LGT Sombat. Les chèques doivent être déposés **dans la boîte aux lettres de l'intendance avant 10 h 30** pour le repas du jour.

INFORMATION CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA BOURSE :

Le paiement de la bourse sera effectué sur le compte bancaire nominatif du responsable financier déclaré sur la demande de bourse. Autrement dit, le RIB transmis doit porter le nom et le genre (Monsieur ou Madame) du responsable financier, demandeur de la bourse.

Sur demande écrite du responsable financier, tout ou partie de la bourse pourra approvisionner le compte de cantine de votre enfant. Le formulaire est à retirer auprès de l'assistante sociale.

INFORMATION CONCERNANT LES AIDES SOCIALES :

A la demande des familles auprès de l'assistante sociale, la cité scolaire peut apporter un soutien financier au cas par cas et sous conditions pour la restauration scolaire ainsi que pour d'autres frais relatif à la scolarité.

Pour les étudiants de STS : Service Social Étudiant **C.R.O.U.S. de Lyon**
59 rue de la Madeleine. Lyon 7e
Tél. : 04.72.80.17.70

BIOMETRIE

Notice détaillée

Identité et coordonnées de l'organisme responsable du traitement de données :

Lycée général et technologique Marcel SEMBAT - Service intendance
20 Boulevard Marcel SEMBAT - 69800 VENISSIEUX

Finalités

- Gestion des accès au restaurant scolaire

Bases juridique du traitement

- Consentement (gabarit)
- Relation contractuelle

Catégories de données collectées

- Données d'identité de l'apprenant : nom prénom
- Scolarité : Classe
- Données d'identité des représentants légaux : nom prénom adresse
- Gabarit biométrique du contour de la main
- Code personnel de l'apprenant

Destinataires des données

Gabarit : sans destinataire (conservé en base pour comparaison)
Autres données : service intendance

Durée de conservation des données (ou critères permettant de la déterminer)

Les données relatives à l'identité de l'apprenant sont conservées pendant la durée de sa scolarité dans l'établissement. Les données relatives à l'identité des personnels sont conservées pendant la durée de leur affectation au sein de l'établissement.

Les gabarits biométriques du contour de la main, associés à un code d'accès personnel, sont conservés pendant la durée de l'année scolaire. Si une personne quitte l'établissement ou est désinscrite du service de restauration scolaire en cours d'année, les données biométriques sont effacées dans la semaine suivant son départ ou sa désinscription.

Droits des personnes concernées

Conformément au règlement général sur la protection des données et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation sur les données biométriques de votre enfant. Pour exercer ces droits, vous pouvez *contacter directement le service intendance du lycée Marcel SEMBAT au 04 78 78 50 14 ou par mail intendance.sembat.0690104n@ac-lyon.fr*

Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données de l'académie.

Coordonnées du délégué à la protection des données

Courrier postal : Délégué à la Protection des Données,
92, rue de Marseille – 69007 LYON

Courrier électronique : dpd@ac-lyon.fr

Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL

En cas de difficultés, vous pouvez également saisir la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).



Annexe 3

Apprenant entrant en BTS LA CARTE PASS'REGION

Cette carte à puce sans contact est gratuite et donnée par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes à tous les apprenants entrant au lycée. Elle est valable tout au long de la scolarité et est rechargée chaque année. **Conservez-la donc bien !!**

Elle vous donne un certain nombre d'avantages utilisables jusqu'au 31 mai de chaque année.

- 15 € de réduction pour l'achat de romans, BD, partitions musicales... (en dehors des manuels scolaires)
- 5 places de cinéma (participation de 1 € par entrée)
- 30 € pour le spectacle vivant (musique, théâtre, festival, opéra, danse...)
- 30 € de réduction pour une licence sportive annuelle
- Accès gratuit et permanent aux MUSÉES, centres d'art, sites patrimoniaux et lieux de mémoire et la gratuité des conférences, visites guidées et ateliers..
- MUSIQUE ET JEUX VIDÉO : 1 an d'accès gratuit à la plateforme DIVERCITIES* : musique illimitée et sans pub + 8 jeux vidéo à choisir et télécharger + accès illimité à Tènk, la plateforme sVOD de documentaires
- Des bons plans sur des manifestations et matchs sportifs (coupes du monde de ski, places pour l'OL, l'ASSE, l'ASM, le LOU, l'ASVEL...)

Attention, tous les cinémas, théâtres, musées, associations sportives ne sont pas partenaires du dispositif. Pour le savoir, rendez-vous sur le site de la région : Passregion.auvergnerrhonealpes.fr

Comment obtenir sa carte ?

Avant de vous rendre au lycée :

- Faire la demande en ligne, depuis n'importe quel poste informatique connecté à Internet en indiquant l'adresse mail personnelle de l'apprenant sur le site passregion.auvergnerrhonealpes.fr. Remplir le formulaire en ligne. S'assurer que le nom de famille figure bien sur la boîte aux lettres.

Ou

- Télécharger l'application disponible sur Apple store et Google play

Après la remise de votre dossier d'inscription complet au lycée, vous pourrez procéder à la validation de votre demande de carte lors de votre passage à la chaîne d'inscription du lycée.

Sept jours environ après la validation effectuée par le lycée, vous recevrez votre carte magnétique déjà chargée à votre domicile.

IMPORTANT BTS BOURSIERS

INFOS boursiers BTS

Les étudiants en BTS pour l'année scolaire 2023/2024, détenteurs d'une notification de bourse de l'enseignement supérieur (demande faite auprès du CROUS) sont invités dès la rentrée à se rendre avec la copie du document au secrétariat du proviseur adjoint (Mme MOISSONNIER) ou à joindre dans le dossier d'inscription administratif le document afin de valider la demande de bourse. *

**Le nom du Lycée Marcel Sembat doit figurer sur la notification de bourse délivrée par le CROUS pour être valable.*

LISTE DE FOURNITURES BTS CRSA, ET, CIEL/SN RS2023

Matière	Classes	Fournitures scolaires
CULTURE GÉNÉRALE	TOUTES	Un cahier 24x32 (96 pages) ou un classeur- colle - 3 fluos Prévoir l'achat de livres pendant l'année scolaire
ANGLAIS	TOUTES	Un cahier 24x32 (96 pages)- feuilles A4 simples et doubles - surligneurs - colle- une paire d'écouteurs avec prise jack 3,5 mm (modèle basique).
MATHÉMATIQUES	CRSA	Un livre: EXOS ET METHODES BTS Groupements B, C, et D Edition Nathan technique de Jean Denis et Bruno Astier ISBN: 978-2-09-162999-5 - Mai 2014
	TOUTES	Deux cahiers grand format - matériel de géométrie- une calculatrice graphique mode examen d'un modèle au moins équivalent à TI 83 Stat ou Casio 35+ : de préférence TI-83 Premium CE
PHYSIQUE APPLIQUÉE	CRSA	Un classeur A4(cours et travaux dirigés)+ 1 cahier grand format petits carreaux 100 pages 24*32 pour les TP
	ET	Un cahier grand format petits carreaux 150 pages 24*32 + 1 cahier grand format petits carreaux 100 pages 24*32 + cahier de brouillon + calculatrice deux livres : Sciences Appliquées - BTS électrotechnique, tomes 1 et 2, - Nathan technique - ISBN 2091637343 et ISBN 2091637351, Mai 2015,
	CIEL STS1	Porte-vues format A4 de 100 pages, des copies doubles, 1 cahier de brouillon, 1 calculatrice, 1 clé usb.
	SN STS2	Un grand cahier de cours - un grand cahier d'exercices - un grand cahier de TP - 1 cahier de brouillon - des feuilles doubles- colle-ciseaux-stylo rouge -malette d'outillage,- un livre : Guide du technicien en électronique Edition Hachette C CIMELLI - R BOURGERON
CONC SYST AUTO	CRSA	Une trousse garnie - 2 classeurs A4 -feuilles doubles perforées-une clé USB 8GO- une caisse à outils mécanicien/électricien
ÉLECTROTECHNIQUE	ET1	Un livre : MEMOTECH électrotechnique 2013, ISBN 978-2-7135-3494-2, une calculatrice "Collège", un classeur A4, une Clef USB, une caisse à outil
	ET2	Un livre : MEMOTECH électrotechnique 2013, ISBN 978-2-7135-3494-2, une calculatrice "Collège", un classeur A4, une Clef USB, une caisse à outil
A-D-M	ET	Un classeur A4 ; feuilles doubles grand format
CIEL STS1	CIEL IR	A voir avec les enseignants à la rentrée.
	CIEL ER	A voir avec les enseignants à la rentrée.
SN STS2	SN IR	Un ordinateur disponible à la maison - Des écouteurs pour le cours d'ESLA - Cahier de brouillon A4 - Grand classeur- Intercalaires- pochettes plastiques- 200 feuilles- 2 Clés USB ou disque dur externe-Grand cahier A4 de 192 pages - Nécessaire de trousse (stylos, correcteur, crayon à papier, gomme, surligneur) - Calculatrice
	SN EC	Un cahier de brouillon A4- un grand cahier A4 196 pages - caisse à outils + outils (voir liste à la rentrée) - Un livre "Guide du technicien en électronique" Auteurs Cimelli et Bourgeron Editeur Hachette technique - Clé USB

NOTA : Outillage

Le contenu minimum des caisses à outils sera précisé par les enseignants en début d'année.